

Check upon delivery



GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY
INVESTING IN OUR PLANET

Allocution

de

**Monique Barbut,
Directrice générale et Présidente
Fonds pour l'environnement mondial**

Lors de la

Conférence de Presse du projet Ecovillages

**Dakar
Le 6 juillet 2011**

Le projet Ecovillages est intéressant aussi bien dans **son contenu** que dans **son processus**.

La genèse de ce projet évoque concrètement les réformes que j'ai mises en place depuis 5 ans :

1. Pour que les pays s'approprient le FEM et décident des projets
2. Pour que le FEM finance des approches plus stratégiques et intégrées à travers des programmes
3. Pour que le FEM produise des impacts visibles sur le terrain.

Premièrement, j'ai souhaité que les pays soient **au cœur des décisions** concernant les projets et s'approprient l'instrument financier qu'est le FEM. Comment l'idée du projet a germé ? Ce projet reflète une priorité politique pour le Président Wade. C'est le Président Wade qui est venu me voir à Washington DC et m'a convaincue de l'aider à concrétiser cette démarche d'Ecovillages. Ensuite, le dossier a été suivi par le Ministre Djibo Ka qui était à l'époque en charge du dossier des Ecovillages. C'est le point focal du FEM et ses services qui ont rédigé les premières notes pour mettre les idées sur le papier. L'idée du projet vient donc du pays.

Deuxièmement, ce projet s'intègre dans **une approche programmatique stratégique** pour l'Afrique de l'Ouest. Tous les pays d'Afrique de l'Ouest ont été ainsi invités à rédiger leurs priorités et à envoyer leurs idées de projets. Ce sont ces

idées de projets qui ont été intégrés à un programme sur la biodiversité et sur l'énergie. Le Sénégal est le seul pays à avoir proposé un projet multi-focal, c'est-à-dire intégrant des allocations biodiversité et changement climatique, bien dans l'idée de chercher **des synergies** entre les domaines du FEM et développer **des approches intégrées pour plus d'efficacité**.

Troisièmement, ce projet vise à produire **des impacts sur le terrain**. Il illustre ce que peut être le développement durable dans la réalité. En effet, les séparations entre les différents domaines du FEM sont artificielles. Toutes les problématiques environnementales se rejoignent sur le terrain. La sauvegarde de la biodiversité, la gestion rationnelle des ressources naturelles et en particulier des arbres, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le développement de technologies propres : tous ces aspects sont extrêmement concrets et se rapproche lorsqu'on est au village.

Le projet Ecovillage vise donc la gestion durable des ressources naturelles, la protection de la biodiversité et le développement de systèmes à faible intensité de carbone. Qu'est-ce que cela signifie ?

- 1) Le projet va appuyer les autorités du Sénégal à tous les échelons administratifs et territoriaux à intégrer l'approche des ecovillages. Il est évidemment important que la démarche soit expliquée et appropriée à tous les niveaux pour que les différentes institutions travaillent dans le même sens.

Peut-être aussi que les résultats du terrain amèneront à revoir les modes de gouvernance pour améliorer le contexte institutionnel et le cadre stratégique des Ecovillages.

2) Ensuite la démarche doit se traduire de manière concrète par une compréhension des enjeux territoriaux. Il s'agit d'une démarche locale d'aménagement du territoire : Certains Ecovillages sont par exemple au voisinage de parcs nationaux. Il s'agit de bien prendre conscience des limites du parc national et d'intégrer les règles pour protéger la biodiversité. Des zones seront destinées à protéger et régénérer des espaces boisés pour permettre une utilisation rationnelle des arbres et des ressources forestières non ligneuses. Un Plan de Gestion Ecologique sera approuvé de manière participative pour impliquer tous les acteurs locaux, définir un zonage et des règles de conduite. Certaines zones seront vouées au développement agricole et au pâturage, des périmètres écologiques seront delimités pour favoriser des modes d'exploitation durables des ressources naturelles. Si des zones doivent être restaurées, elles pourront faire l'objet de replantations. Si des zones méritent d'être protégées, des Réserves Naturelles Communautaires pourront être établies. Dans tous les cas, les activités génératrices de revenus compatibles avec la protection et la gestion rationnelle des ressources naturelles seront favorisées. Ce qui est

intéressant, c'est aussi que ce sont les populations qui identifieront les problèmes, proposeront les conduites à tenir, et feront le suivi de la mise en œuvre de ces mesures.

3) La partie la plus novatrice et qui va faire l'objet de multiples partenariats (ONG, coopération bilatérale, secteur privé) concerne le développement d'une économie à faible intensité de carbone. Qu'est-ce-que cela veut dire ? Cela signifie qu'à tous les niveaux et dans tous les pays, nous devons nous rendre compte de l'impact de nos activités sur le climat. Il faut que nous retrouvions nos manches pour identifier tous les secteurs où on peut diminuer la consommation de charbon, de pétrole et de gaz, réduire les rejets de gaz à effet de serre, le dioxyde de carbone par exemple. L'utilisation de fours améliorés par exemple peut permettre d'économiser du bois, du charbon et réduire énormément les émissions de CO₂. La recherche de sources d'énergie alternatives pour diminuer l'usage de combustibles fossiles est aussi un axe essentiel : les solutions faisant appel au solaire par exemple ou la production de biocarburant comme des huiles végétales seront notamment privilégiées. Ces secteurs dynamiseront aussi l'économie rurale sans bien sûr rentrer en compétition ou menacer la sécurité alimentaire. L'Agence des Ecovillages enfin aura un rôle important pour innover et tester des technologies et des approches

pour séquestrer du CO₂. Les Ecovillages seront véritablement des laboratoires pour tester des modes de gestion du sol ou des pratiques agricoles qui permettront de stocker du CO₂. Les plantations et reimplantations seront aussi des outils complémentaires à la lutte contre la déforestation et la protection des massifs forestiers.

Pour toutes ces raisons que je viens de citer, je suis fier de pouvoir signer ce projet aujourd'hui.